

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CNRS**

**108<sup>ème</sup> séance**

**Jeudi 3 décembre 2015**

**PROCES-VERBAL**

**1. Approbation de l'ordre du jour.**

Le Conseil d'administration approuve, à *l'unanimité*, l'ordre du jour proposé pour la séance du jeudi 3 décembre 2015.

**2. Approbation du compte-rendu des débats du Conseil d'administration du 29 octobre 2015.**

Le Conseil d'administration approuve, à *l'unanimité*, le compte-rendu des débats du Conseil d'administration du 29 octobre 2015.

**4.1. Budget rectificatif n°3**

Le conseil d'administration approuve par *15 voix pour et 3 abstentions* le projet de budget rectificatif n°3 ayant pour effet de porter le budget de l'établissement pour 2015 à 3 758 035 963 € hors taxes en recettes et en dépenses.

Ce montant est ventilé comme suit en dépenses :

. 3 111 095 658 € sur le premier agrégat : activités conduites par les unités de recherche.

. 646 940 305 € sur les deuxième et troisième agrégats : actions communes et fonctions support.

Le plafond des dépenses de personnel limitatives s'élève à 2 106 273 135 €.

### **4.3 Budget initial 2016**

Le conseil d'administration approuve *par 13 voix pour, 4 voix contre et une abstention*, le projet de budget initial de l'établissement pour 2016, qui s'élève à 3 314 175 307 € en autorisations d'engagement (AE), 3 265 634 552 € en crédits de paiement (CP) et 3 265 634 552 € en recettes.

Ce montant est ventilé comme suit en dépenses :

. 2 781 858 874 € en AE et 2 781 858 874 € en CP sur le premier agrégat : activités conduites par les unités de recherche.

. 163 377 711 € en AE et 163 377 711 € en CP sur le deuxième agrégat : actions communes.

. 368 938 722 € en AE et 320 397 967 € en CP sur le troisième agrégat : fonctions support.

Le plafond des dépenses de personnel limitatives est arrêté à 2 116 967 594 €, incluant une dotation de 5 500 000 € au titre des indemnités spécifiques pour fonction d'intérêt collectif (ISFIC).

Le plafond limitatif d'emplois s'élève à 25 796 ETPT pour 2016.

### **5.1 Modification de l'arrêté du 2 décembre 2011 fixant la liste des sections du Comité national de la recherche scientifique**

Le conseil d'administration donne, à *l'unanimité*, un avis favorable au projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 2 décembre 2011 fixant la liste des sections du Comité National de la Recherche Scientifique, tel qu'il lui a été présenté en séance.

### **5.2 Projet de décision modifiant la durée des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service.**

Le Conseil d'administration approuve *par 14 voix pour et 4 abstentions* le projet de décision portant modification de décisions relatives aux structures opérationnelles de recherche et de service tel qu'il lui a été présenté en séance.

### **5.4 Participation du CNRS à la consolidation du capital de la SATT Conectus**

Le Conseil d'administration autorise *par 13 voix pour, 5 voix contre* la participation du CNRS, à hauteur d'un montant maximal de 1,950 M€, à l'augmentation de capital prévue en 2015 pour la SATT Conectus, ainsi qu'à la réduction de capital qui s'en suivra afin de ramener la participation de l'organisme à son niveau initial de 260 000 €, sous réserve que l'Agence nationale de la recherche ait préalablement versé les fonds correspondants à l'organisme.

Le Conseil autorise le Président à réaliser toute opération nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

#### **5.4 Participation du CNRS à la consolidation du capital de la SATT Lutech**

Le Conseil d'administration autorise par *par 13 voix pour, 5 voix contre*, la participation du CNRS, à hauteur d'un montant maximal de 1,543 M€, à l'augmentation de capital prévue en 2015 pour la SATT Lutech, ainsi qu'à la réduction de capital qui s'en suivra afin de ramener la participation de l'organisme à son niveau initial de 172 000 €, sous réserve que l'Agence nationale de la recherche ait préalablement versé les fonds correspondants à l'organisme.

Le Conseil autorise le Président à réaliser toute opération nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

#### **5.5 Eméritat**

Le conseil d'administration décide par *15 voix pour et 3 abstentions* de conférer le titre de directeur de recherche émérite aux candidats listés en annexe.

Fait à Paris, le 3 décembre 2015

Le Président

Alain FUCHS

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CNRS**

**108<sup>ème</sup> Séance**

**Jeudi 3 décembre 2015**

**Président de séance**

M. Alain FUCHS

**Sont présents :**

M. Roger GENET

M. Arnaud JULLIAN

M. François COURAUD

M. Bernard DAUGERAS

M. Patrick MONFORT

Mme Agnès PAILLARD

Mme Christine MUSSELIN

Mme Anousheh KARVAR

M. Christophe BLONDEL

M. Yannick BOURLES

Mme Josiane TACK

M. Georges DEPEYROT

**Sont absents :**

M. Pierre MUTZENHARDT ( pouvoir à A. Fuchs)

Mme Hélène ROCHE (pouvoir à C. Musselin)

Mme Anny CAZENAVE

Mme Marie-Noëlle SEMERIA (pouvoir à A. Paillard)

M. Olivier DELABROY (pouvoir à R. Genet)

M. Serge GOLDSTEIN-DESROCHES (pouvoir à B. Daugeras)

M. Jean-Paul HERTEMAN

M. Francis VELAIN

**Membres avec voix consultative et invités :**

**Voix consultative :**

M. Christophe COUDROY

M. Bruno CHAUDRET

M. Jean-Claude PERREL

Mme Marie-Laure INISAN-EHRET

**Invités permanents :**

Mme Marie-Hélène BEAUVAIS

M. Jean-Marc OLERON

M. Pierre COURAL

M. Nicolas CASTOLDI

Mme Johanna MICHIELIN

**Invités ponctuels :**

Mme Anne RENAULT

Mme Marie-Claude LABASTIE

Mme. Marie-Pierre COMETS